

*Hortense
Négresse avant 48*

Dossier de presse



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
www.cg974.fr



Archives
départementales
de La Réunion
PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

247

Mlope Zéphirin

1834

X

Célébration
des 350 ans du 1^{er} peuplement de La Réunion

248

Fence Montleury

1813

L'exposition :

Les noms de la liberté

1664-1848 :

DE L'ESCLAVE AU CITOYEN

Aux archives départementales de La Réunion
décembre 2013

SOMMAIRE

1 Présentation

2 Une action symbolique, forte, attendue et durable : la présentation des registres originaux qui ont donné un nom et une identité aux esclaves et aux affranchis

2-1 L'exposition « Les noms de la liberté. De l'esclave au citoyen.1664-1848 ».

2-2 Les « registres spéciaux d'inscription des personnes non libres affranchies »

2-3 La restauration des registres présentée dans un documentaire de Laurent Pantaléon et de Lionel Lauret

2-4 Une perspective de mise en ligne

3 Un programme d'accueil, de médiation et d'animations sur l'année

3-1 l'accueil des publics – l'action pédagogique

3-2 une permanence sur l'année assurée par le Cercle généalogique de Bourbon

3-2 Une animation sur l'année assurée par l'artiste Gabrielle Manglou

4 Le point de départ d'un partenariat avec le musée du Quai Branly

5 Une ouverture en présence de l'orchestre Buskaid de SOWETO

6 La projection d'images sur la tour des Archives départementales

1 Présentation

De la même façon que le Conseil général s'attache à prendre part à la célébration des grandes dates commémoratives (Centenaire de la loi sur la laïcité, 60 ans de la départementalisation, 150ème anniversaire de la construction du Lazaret 1...) il participe en cette fin d'année 2013, à la commémoration des

350 ans du premier peuplement de La Réunion,

Événement qu'il associe à un autre anniversaire, celui du

20 désanm qui est férié depuis 30 ans.

A chaque fois qu'il a porté un projet commémoratif, le Conseil général a veillé à allier dans sa programmation la dimension festive à la dimension historique et culturelle, la dimension événementielle à la dimension durable.

Ce sera le cas cette année : le Conseil général célèbre les 350 ans du peuplement de l'île en lançant **un nouveau chantier patrimonial : les « Archives du peuplement »**. Il s'agit d'un projet de mise en ligne des ensembles de documents utiles à la connaissance de l'histoire humaine et à la généalogie de La Réunion.

La présente exposition en est le 1er acte.

Avec ces futures « Archives du peuplement », le Conseil général poursuit l'ambitieuse politique patrimoniale qui, depuis plusieurs années, est au cœur de son action culturelle. Ce chantier vient en effet compléter **la restauration du Jardin de l'Etat, du Lazaret de la Grande Chaloupe, la rénovation de Bibliothèque départementale de La Réunion, la création de l'Iconothèque historique de l'océan Indien...projets de conservation et de transmission du patrimoine de La Réunion et de l'océan Indien.**

2 Une action symbolique, forte, attendue et durable : la présentation des registres originaux qui ont donné un nom et une identité aux esclaves et aux affranchis.

2-1 L'exposition

« Les noms de la liberté. De l'esclave au citoyen. 1664-1848 »

L'exposition évoque le nom, acquis, perdu puis attribué définitivement, comme témoin de l'histoire de l'esclavage.

Du simple prénom pour les esclaves...

Rapidement réduite à un simple prénom occidental, conféré lors du baptême chrétien obligatoire, non transmissible, l'appellation donnée aux esclaves traduit leur condition au sein d'une population de plus en plus majoritairement composée d'esclaves.

Dès son introduction de fait à l'île Bourbon au cours du derniers tiers du XVIIe siècle, le régime de l'esclavage admet diverses formes d'affranchissement pour acquérir sa liberté. Incidence sur le nom ?

...au patronyme complet au moment de l'abolition de l'esclavage

L'abolition de l'esclavage se traduit en 1848 par l'acquisition d'un patronyme complet et par l'inscription dans les « registres spéciaux d'inscription des personnes non libres affranchies ». Cette formalité renouvelle le corpus des noms réunionnais en créant plus de 21 000 noms donnés aux nouveaux citoyens : premier recensement complet de tous les anciens esclaves, les « registres spéciaux » ouvrent la voie vers l'état-civil moderne, dégagé de toute référence à un statut social personnel et vers la participation aux élections au suffrage universel. Ils servent aussi à recenser les individus de façon exhaustive et à calculer l'indemnité due par ancien esclave aux anciens propriétaires.

2-2 Les registres spéciaux

L'exposition de décembre 2013 présente pour la première fois ensemble les 37 registres originaux de 1848 pour « l'inscription des personnes non libres » dits « registres spéciaux » et les 4 registres d'affranchissement de 1832.

Sur les 66 registres distribués en 1848 aux 12 communes que comptait alors la Réunion, seuls 37 registres sont parvenus jusqu'à nous :

- 3 registres pour Saint-André
- 5 registres pour Saint-Benoit
- 12 registres pour Saint-Denis
- 5 registres pour Saint-Louis
- 1 registre pour Saint-Paul
- 8 registres pour Saint-Pierre
- 1 registre pour Sainte-Rose
- 1 registre pour Sainte-Suzanne
- 1 registre pour Salazie

Ces registres ont été déposés aux Archives départementales par les communes comme les 4 registres d'affranchissement de 1832. A ce jour, aucun registre n'a été retrouvé dans les communes de Saint-Joseph, Saint-Leu, Sainte-Marie, Saint-Philippe. Seuls des extraits permettent de savoir que ces communes ont également tenu des registres spéciaux (4 extraits - 1 pour chaque commune - seront visibles dans l'exposition).

Après l'abolition, il a fallu identifier tous les esclaves libérés en leur attribuant un nom de famille complet. La rédaction des registres a commencé en novembre 1848 pour prendre fin en février 1849. Ils étaient destinés à préparer les élections d'avril 1849.

Les registres de 1848 sont tous composés à l'identique : 200 pages avec 5 noms par page soit 1 000 noms par registre s'il a été complètement utilisé. Ils comportent moins d'information que les registres de 1832 qui étaient des registres d'affranchissement traditionnels.

Les registres spéciaux étaient tenus par le maire, un adjoint, un conseiller municipal ou, et c'est le cas le plus fréquent, par un délégué désigné par le maire et rétribué pour ce travail. Le nom est attribué à l'affranchi par la personne en charge de la rédaction du registre.

Une fois clos, les registres spéciaux sont restés dans les communes pour constituer les registres d'état civil.

Les registres spéciaux n'existent qu'en un seul exemplaire. Chacun est donc unique. On y retrouve les noms d'un certain nombre de Réunionnais d'aujourd'hui. Ils constituent un formidable outil de connaissance des anciens esclaves et de leurs nouveaux noms.



2-3 La restauration des registres

Etape essentielle de l'œuvre de sauvegarde de ce patrimoine, la restauration, métier d'art, a exigé l'intervention de spécialistes.

C'est au sein de l'atelier de restauration des archives départementales, qu'ont été réalisés, pendant plusieurs mois, les travaux de restauration des « registres spéciaux ».

Les 4 professionnels de l'atelier ont pris part à ce chantier, dans ses multiples étapes.



Un documentaire « *Au nom des affranchis* »

Un documentaire de 13 minutes a été réalisé par Laurent Pantaléon et Lionel Lauret. Il donne à comprendre le cheminement de l'entreprise de restauration menée par les Archives départementales.

2-4 Une perspective de mise en ligne

En complément de la mise en œuvre des registres d'état civil de la Réunion par les Archives nationales d'outre-mer, les registres spéciaux, d'ores et déjà numérisés, feront l'objet d'une mise en ligne par les Archives départementales de La Réunion.

3 Un programme d'accueil, de médiation et d'animations sur l'année

3-1 l'accueil des publics

L'exposition sera inaugurée le 13 septembre.
Elle sera ouverte au public jusqu'au 31 décembre 2014.
Jours d'ouverture et horaires :
du lundi au vendredi - 8h 16h sans interruption.

3-2 l'action pédagogique

- * Le dossier pédagogique de l'exposition sera disponible en février
- * L'accueil des scolaires est possible tous les jours de la semaine sur rendez-vous

Afin de diffuser l'exposition au public le plus large, celle-ci sera **dupliquée en 2014** et pourra être empruntée par les écoles, les médiathèques...

3-3 une permanence sur l'année assurée par le Cercle généalogique de Bourbon

L'atelier « A la recherche de ses ancêtres affranchis »

Le Cercle Généalogique de Bourbon et Pierrette et Bernard Nourigat animeront des ateliers pour permettre au public de rechercher ses ancêtres affranchis le 4ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h dans le hall des Archives départementales de la Réunion. Un espace dédié est prévu pour cet accueil.

Les permanences se tiendront suivant le calendrier ci-dessous :

- jeudi 23 janvier 2014
- jeudi 27 février 2014
- jeudi 27 mars 2014
- jeudi 24 avril 2014
- jeudi 22 mai 2014
- jeudi 26 juin 2014
- jeudi 24 juillet 2014
- jeudi 28 août 2014
- jeudi 25 septembre 2014
- jeudi 23 octobre 2014
- jeudi 27 novembre 2014
- jeudi 18 décembre 2014

L'atelier « A la recherche de ses ancêtres affranchis » sera également mis en place lors des Journées européennes du patrimoine mi-septembre 2014 .

La recherche pionnière de M. et Mme NOURRIGAT sur le recensement des affranchis

Pierrette et Bernard Nourigat mènent depuis plusieurs années un travail d'identification des esclaves affranchis. Ils ont consulté et consultent encore aux Archives départementales de la Réunion « les registres spéciaux servant à l'inscription des esclaves affranchis » en 1848 et 1849, les registres d'état civil dans lesquels étaient transcrits les actes d'affranchissement avant 1848, les Bulletins officiels qui publiaient les actes d'affranchissement avant 1848 et d'autres documents complémentaires comme les actes du Conseil privé, la presse locale, les archives relatives aux communes ou les recensements de population.

Ces dépouillements d'archives ont donné lieu à la rédaction de listes par communes. Par l'intermédiaire du Cercle Généalogiques de Bourbon, M. et Mme Nourigat les ont déposées aux Archives départementales de la Réunion. Ces ouvrages sont accessibles librement en salle de lecture.

Le travail effectué patiemment et minutieusement par M. et Mme Nourigat porte à la connaissance du plus grand nombre les noms donnés aux anciens esclaves lors de leur affranchissement et les dates des affranchissements. C'est toute une partie des Réunionnais qui peut ainsi retrouver ses ancêtres.

3-4 Une animation sur l'année assurée par l'artiste Gabrielle Manglou

L'atelier « Portrait et identité »

Gabrielle Manglou, artiste plasticienne, animera des ateliers pour les scolaires (2 ou 3 classes à orientation artistique) à partir du mois de mars 2014. Les jours et heures restent à fixer en fonction de l'emploi du temps des classes.

Les classes seront accueillies par groupe d'une douzaine d'élèves. Trois séances de travail aux Archives départementales dans un espace dédié près de l'exposition permettront aux jeunes d'aborder le thème du portrait et de l'identité au travers de la peinture et du collage.

Les propositions des élèves seront affichées dans l'espace de travail dans le hall des Archives départementales.

Cette exposition des travaux des classes sera accessible au public lors des Journées européennes du patrimoine mi-septembre 2014.

4 Une des premières concrétisations d'un partenariat avec le musée du Quai Branly

Le Conseil Général a noué de liens avec le musée du Quai Branly et les échanges envisagés se rapportent aussi bien à l'étude des collections qu' à l'échange d'expertise, qu'au prêt d'œuvres. Après un 1^{er} stage qui a eu lieu au Quai Branly en 2013, un partenariat porte sur l'utilisation d'images dans le cadre de l'exposition des archives.



Constant Azéma et Adrien Blondel

La série de portraits présentée sur le carton d'invitation constitue l'un des plus anciens témoignages photographique sur la population réunionnaise au sortir de la période esclavagiste. Trois de ces clichés attestent du statut d'ancien esclave des personnes photographiées.

Ces images, attribuées à Constant Azéma, ont été prises avant son décès en 1867 : elles figurent dans une série constituée de près d'une centaine de clichés négatifs sur plaque de verre, offerte au musée de l'homme par Adrien Blondel en 1888. Cet ensemble est actuellement conservé au musée du Quai Branly.

Constant Azéma (1828-1867)

François Jean-Baptiste Constant Azéma Ariste, dit Constant Azéma, est un descendant de Jean-Baptiste Azéma, directeur général du commerce de l'île de France en 1743 et gouverneur de Bourbon à partir de Mai 1745.

Photographe établi à Saint-Denis, il est spécialisé dans la photographie d'œuvres d'art, dans le portrait de studio et la carte de visite. On le trouve associé avec Eyckermans et travaillant avec Antoine Roussin. Constant Azéma a participé à l'exposition des Beaux-Arts du 12 Juin 1864 à Saint-Denis (médaille de bronze, devant François Cudenet de Saint-Pierre) et à l'exposition universelle de Paris 1867 (mention).

Adrien Blondel

Ingénieur des Ponts et Chaussées, Adrien Blondel, dirige dès 1878 les travaux de construction du chemin de fer littoral sur l'île de La Réunion. De retour en France, il devient membre de la société de géographie et donne le 6 Avril 1888 une conférence sur l'île de La Réunion. Il illustre celle-ci de ses propres photographies des étapes du chantier dont il fait don à la société de géographie l'année suivante.

5 Une ouverture en présence de l'orchestre BUSKAID de Soweto

L'orchestre Buskaid débutera sa tournée réunionnaise (12 au 19 décembre) par un concert donné lors du vernissage de l'exposition des Archives.

L'aventure de Buskaid commence dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, alors que les négociations qui entraîneront la fin du système fondé sur la discrimination et l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la république d'Afrique du Sud commencent.

Dans le township de Soweto, quelques jeunes violonistes se réunissent pour former une école de musique.

En 1992, en réponse à un appel de la BBC qui l'informe des difficultés rencontrées par ce projet, Rosemary Nalden, altiste britannique spécialiste du répertoire baroque, qui joue sous la direction de chefs aussi prestigieux que John Eliot Gardiner ou Simon Rattle, s'engage aux côtés des jeunes artistes. Elle organise avec 120 de ses collègues musiciens professionnels une grande collecte (chacun ira jouer dans les gares et tendra sa sébile aux passants) pour donner murs « en dur » et structures à l'école de Soweto.

Cinq ans plus tard, l'école est officiellement créée au coeur du township. Rosemary Nalden en est aujourd'hui la directrice. Riche d'une centaine d'élèves, l'école génère cet extraordinaire orchestre à cordes désormais invité à New-York, Los Angeles, Paris et Londres, en tournée en Irlande, en Colombie et en Nouvelle-Zélande...

La 2ème partie de l'animation sera assurée par des groupes de jeunes artistes : moringue, danse...

6 La projection d'images sur la tour des archives départementales

Du 13 au 19 décembre, la tour des Archives sera le support d'une projection d'images se rapportant à l'exposition « *Les noms de la liberté* ».

Le film et la mise en œuvre ont été confiés à Lionel Lauret.

Cette projection sera assortie, le soir du vernissage, d'un éclairage spécifique du bâtiment des archives assuré par l'équipe technique des Théâtres départementaux de La Réunion.